



## DELIBERATION n° 2026-01-CS-11

Fonds européens

Élaboration du schéma directeur des mobilités actives  
du Pays

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du Syndicat Mixte du Pays de l'Isle en Périgord

Séance du 19 janvier 2026

Date de la convocation : 19 décembre 2025

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays de l'Isle en Périgord s'est réuni le 19 janvier 2026 à 18 heures, salle Aliénor Commune de Périgueux, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LEGAY, Président du Syndicat Mixte du Pays de l'Isle en Périgord.

Etaient présents :

Nom du Délégué		Nom du Délégué		Nom du Délégué	
1	AYMARD Robert	12	JAUBERTIE Pierre	23	MOTARD Gilles
2	BASTIER Dominique	13	LACOMBE Alain	24	NARDOU Thierry
3	BOUTON Sylvie	14	LAGUIONIE Joël	25	NOYER Jean-Luc
4	CHAUSSADE Jean-Claude	15	LECONTE Dominique	26	OLLIVIER Alain
5	COUZON Ghislaine	16	LEGAY Emmanuel	27	PARVAUD Jean
6	DELCROS Rodolphe	17	LESPINASSE Annie	28	PERLUMIERE Philippe
7	DENIS Claude	18	LOTTERIE Jean-Paul	29	PERPEROT Philippe
8	DOBBELS Stéphane	19	MAGNE Jean-Michel	30	RANOUX Jacques
9	ESCAT Liliane	20	MARTY Alain	31	SUDREAU Jean-Louis
10	FOUCHIER Nils	21	MELOTTI Marc	32	VEYSSIERE Marie-Rose
11	GASCHARD Dominique	22	MISCHIERI Pascal	33	VILLESUZANNE Daniel

- 51 Membres en exercices
- 33 Membres présents
- 18 Membres absents

**Objet : Fonds européens - Élaboration du schéma directeur des mobilités actives du Pays**

**AR Prefecture**

024-200060697-20260119-2026\_01\_CS\_11-DE  
Reçu le 28/01/2026

Le Schéma Directeur des Mobilités Actives (SDMA) s'inscrit à l'échelle du bassin de mobilité du Pays de l'Isle, étendu aux territoires voisins, avec lesquels la mobilité est un élément structurant d'interaction. L'enjeu est bien d'insérer le vélo dans l'écosystème des mobilités dans une logique d'intermodalité, en considérant de façon particulière chacune de ses centralités, et en coordination avec les territoires voisins. Il convient d'assurer le vélo comme un maillon d'assemblage intermodal. Il est aussi nécessaire d'harmoniser les services et les outils liés au vélo déjà existant dans le cœur de l'agglomération sur le reste de la vallée, et dans les territoires voisins, pour créer une continuité cyclable, dans les équipements, les services et les pratiques. La voie verte est pleinement intégrée comme axe structurant des déplacements, et est pensée pour aller au-delà de la fonctionnalité loisirs.

Le SDMA proposera un maillage du territoire en itinéraires cyclables pour une mobilité utilitaire le long de la vallée de l'Isle. Les liaisons à privilégier seront les suivantes :

- Les liaisons domicile-travail en privilégiant la vélo-route voie-verte comme axe structurant,
- Les liaisons intermodales : rabattements vers les transports en commun, dont les gares et haltes ferroviaires,
- Liaisons zones d'activités économiques.

La demande de subvention européenne pour l'élaboration du schéma directeur des mobilités actives du Pays, se présente ainsi :

Dépenses supportées par le bénéficiaire		Recettes		
Nature	Montant en €	Origine	Taux	Montant en €
Élaboration du Schéma des mobilités actives (diagnostic, stratégie, plan d'actions)	43 230	ADEME	50	21 615
		Europe – FEADER LEADER	30	12 969
		Pays de l'Isle en Périgord	20	8 646
<b>Total dépenses</b>	<b>43 230</b>	<b>Total recettes</b>	<b>100 %</b>	<b>43 230</b>

Il est proposé au Comité Syndical :

- D'approuver le plan de financement présenté ci-dessus,
- D'autoriser le représentant légal à solliciter l'octroi de subventions de l'ADEME à hauteur de 18 012.50 € et de LEADER à hauteur de 16 571.50 €,
- De s'engager à compenser les financements publics qui n'auront pas été obtenus auprès des financeurs sollicités, avec son autofinancement, pour atteindre le taux maximal d'aide public,
- D'autoriser le représentant légal à signer tout acte se rapportant à cette demande.

**Voix pour : 33**

**Voix contre : 0**

**Abstentions : 0**

Fait à Périgueux,  
Le 22 janvier 2026

**Pour extrait certifié conforme,**

Le Président du Syndicat Mixte  
Emmanuel LEGAY

Le Secrétaire de séance  
Nils FOUCHIER

AR Prefecture

024-200060697-20260119-2026\_01\_CS\_11-DE  
Reçu le 28/01/2026